



Le 21 Mars 2018

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Membres
Du conseil communautaire

Objet : Convocation réunion de Conseil

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Nous vous remercions de bien vouloir participer à la prochaine réunion du conseil communautaire :

**LUNDI 26 MARS 2018 à 20 H 30
SALLE DES FETES DE PLAISANCE**

Comptant sur votre participation,

Veuillez agréer, Madame, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président,
Jérôme BETAÏLLE

Ordre du jour :

- 1-Adoption du compte de gestion 2017 du budget principal
- 2-Présentation et vote du compte administratif 2017 du budget principal
- 3-Affectation du résultat
- 4-Adoption du compte de gestion 2017 du budget annexe SPANC
- 5-Présentation et vote du compte administratif 2017 du budget annexe SPANC
- 6-Affectation du résultat
- 7-Autorisation signature convention de partenariat pour l'organisation de l'opération « été actif »
- 8-Bilan des plus ou moins values pour la construction de la maison des services à Issigeac
- 9-Demande d'emprunt complémentaire pour la construction de la maison des services à Issigeac et autorisation signature contrat
- 10-Participation financière à la rénovation de la ligne SNCF Sarlat-Bordeaux
- 11-Validation de l'arrêt projet de la révision générale du PLU d'Eymet
- 12-OPAH : attribution de subventions aux propriétaires occupants
- 13-Demande de subvention du contrat territorial de projet pour la réhabilitation du moulin de Citole
- 14-Demande de subvention au titre du FEADER pour la réhabilitation du moulin de Citole
- 15-Demande de subvention DSIPL pour la réhabilitation du moulin de Citole
- 16-Autorisation signature de la convention de mise à disposition du technicien voirie pour la mairie d'Eymet à compter du 1^{er} mars 2018
- 17-Autorisation signature de la convention de mise à disposition d'un agent de maîtrise pour le CIAS Portes Sud Périgord à compter du 1^{er} avril 2018 (renouvellement)
- 18-Autorisation signature convention tripartite (département, collège, communauté) pour la livraison des repas aux écoles d'Eymet (maternelle), de Fonroque, de Razac d'Eymet et l'accueil en restauration pour les élèves de l'école primaire d'Eymet
- 19-Délégation d'exercice d'un droit de préemption urbain à la commune de Conne de Labarde
- 20-Mise en œuvre d'une politique foncière départementale-signature d'une convention partenariale de territoire
- 21-Mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et aux aides aux entreprises-signature d'une convention
- 22-Questions diverses